

CROLLES

Centrales villageoises : c'est en bonne voie

Crolles

3 questions à Christophe Vanier président de « Grési 21 Centrales Villageoises »

Une réunion publique aura lieu aujourd'hui, vendredi 7 octobre, à 19 h 30 à l'Espace Andréa-Vincent, à Crolles, sur la création de Centrales villageoises (créé le 30 avril 2016, NDLR) pour produire de l'énergie solaire. Nous avons rencontré en amont le président de Grési 21 Christophe Vanier pour qu'il nous parle de l'avancée du projet.

Le projet de Centrales villageoises pour installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des maisons de plusieurs communes du Grésivaudan est-il en bonne voie ?

Le projet de Centrales villageoises Grésivaudan dit Grési 21 vise à développer les énergies renouvelables sur le territoire du Grésivaudan, dans un premier temps au moyen de la technologie photovoltaïque. Mais qui sait demain, vers d'autres énergies renouvelables type micro-hydraulique. Oui, le projet est en bonne voie. Le rassemblement du capital a eu lieu en mars/avril, la signature du statut le 30 avril dernier et nous sommes en train d'instruire les dossiers de demande de raccordement.

Avez-vous déjà sélectionné des toitures sur Bernin, Crolles, Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Pancrasse et Saint Bernard ? Cherchez-vous de nouveaux emplacements ?

Nous avons bien sûr avancé sur la recherche de toits sur les cinq communes fondatrices (Crolles, Bernin et les trois communes du Plateau des Petites roches). L'instruction des dossiers de demande de raccordement est avancée ; à ce jour 19 dossiers prêts, il nous en manque quelques-uns (deux ou trois).

Ce projet est-il porté uniquement par le citoyen ? Et qu'est-ce qui a motivé les habitants à adhérer à ce projet de centrales villageoises ?

En effet ce projet est porté principalement par des citoyens, mais aussi par plusieurs élus qui sont aussi des citoyens. Ils se sont impliqués et ils sont d'une réelle aide au regard de leurs compétences, leur réseau et leur disponibilité. Les habitants ont motivé leur mobilisation au travers de leur participation à une démarche locale citoyenne sur ce sujet central qu'est la transition énergétique. Ils témoignent leur satisfaction de la cohérence entre un projet de territoire telle que cette démarche citoyenne qu'est le développement des centrales villageoises et le besoin des citoyens qui est locale également.

Par Propos recueillis par Monique MICAUD | Publié le 07/10/2016 à 06:00 | Vu 7 fois